

## Commune de Vuillafans

## Procès-verbal du conseil municipal du vendredi 30 Mars 2018

Date de convocation : 26/03/2018

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	08
Nombre de membres absents excusés :	04
Nombre de membres absents :	02

L'an deux mille dix huit, le 30 mars, à vingt heures, le Conseil municipal de Vuillafans dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en lieu habituel, sous la présidence de M. Gérard QUETE, Maire.

**Membres présents :** M. Gérard QUETE, M. Claude CURIE, M. Bernard WOZNY, Mme Colette THERAGE, M. Bernard CARDEUR, M. Michel MINARY, Mme Sylvie PERRET-GENTIL, Mme Michelle HOUSER.

**Membres excusés :** M. Joël EME, (procuration à M. Claude CURIE), M. Michel BOURQUIN, Mme Isabelle GASSER-BIZE, M. Remy JEANNINGROS.

**Membres absents :** Mme Adeline CHEVENEMENT, M. Adrien ROMAIN.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.  
Claude CURIE est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 23 février 2018 a été approuvé à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation de compléter l'ordre du jour avec la durée de renouvellement du contrat de M. Daniel MOUREY, l'annulation de la délibération octroyant la prime exceptionnelle de M. Eric ELBIN, l'achat de la pompe de javelisation et le reconduction du contrat « Voisins Vigilants ».

### 1 - Vote du compte administratif 2017 du budget communal et des 3 budgets annexes

M. le Maire constate que le quorum n'est pas atteint, il décide d'annuler l'examen des comptes administratifs 2017 et de provoquer une séance extraordinaire dans les délais requis.

### 2 - Vote du taux d'imposition des 3 taxes directes locales 2018

M. Claude CURIE présente et commente le tableau relatif au calcul du taux applicable pour 2018 concernant la taxe d'habitation, la taxe foncière bâti, et la taxe foncière non-bâti, après un tour de table, M. le Maire propose une augmentation de 1 %. Le conseil vote à l'unanimité des membres présents ce taux, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### 3 - Présentation des investissements prévisionnels communal, eau et assainissement collectif pour l'année 2018

M. Claude CURIE présente et commente le tableau des investissements prévisionnels pour les 3 budgets, soit :

#### **Budget Communale, Dépense d'investissements :**

Désignations	Dépenses	Recettes
- Réhabilitation du pilier de l'église (prestation architecte) :	11 000,00 €	
- Création site web " Vuillafans.fr"	2 119,00 €	

- Achat terrain Mme Descours (réservoir AEP) :	700,00 €	
- Opérations foncières, Chenevières, Versants :	30 000,00 €	
- Chauffe-eau au gaz du Gîte :	9 986,66 €	
- Isolation appartement 12 rue du Champs de Mars	2 718,71 €	
- Signalisation camping + panneaux d'information camping :	2 000,00 €	
- Aménagement cuisine salle des fêtes 2 évier + chambre froide :	5 000,00 €	
- Installation serveur + réseau informatique + écran supplémentaire	1 200,00 €	
-Acquisition d'un panneau d'information lumiplan :	9 870,00 €	
- Renouvellement 1 frigo + 1 mini congèle + 1 micro-ondes du gîte :	1 500,00 €	
- Réhabilitation du pilier de l'église (prestation entreprise) :	40 000,00 €	16 000,00 €
- Réhabilitation du tableau de commande électrique du camping/gîte	3 516,17 €	
- réfection du toit du gîte, plus isolation :	25 000,00 €	
-Reconstruction d'un monument funéraire au cimetière :	4 000,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>148 610,54 €</b>	<b>16 000,00 €</b>

#### **Budget Eau, Dépense d'investissements :**

- Réhabilitation conduite d'eau potable Chemin de la Chenoz :		
- Réhabilitation conduite d'eau potable Rue Jean Pierre Bangué :	5 000,00 €	1 000,00 €
- Fourniture et pose extension AEP et 5 branchements au camping :	4 908,00 €	
- Renouvellement du système de javellisation au réservoir d'eau potable :	1 443,60 €	
- Mise à jour plan du réseau d'eau potable + source de la fontaine :	2 111,40 €	
- Réhabilitation du bâtiment de la station de pompage de l'Ile, 1e tranche	32 691,52 €	
- Réhabilitation du bâtiment de la station de pompage de l'Ile, 2e tranche	20 294,49 €	
<b>TOTAL</b>	<b>66 449,01 €</b>	<b>1 000,00 €</b>

#### **Budget Assainissement, Dépense d'investissements :**

- Réhabilitation réseau EU / EP Place Saint-Vernier/Rue JP.Bangué :		
- Réhabilitation réseau EP Rue Moulin Haut suite diagnostique réseau :		
- Fourniture et pose extension EU et 5 branchements au camping :	13 278,00 €	
- Extension du réseau EU Chemin de Croux :	53 428,32 €	12 000,00 €
- Renouvellement du moteur/pompe n° 1 au poste de relèvement :	1 905,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>68 611,32 €</b>	<b>12 000,00 €</b>

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents le projet prévisionnel d'investissement sur les 3 budgets primitif 2018, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention et autorise le maire de signer les documents et d'engager les travaux votés.

#### **4 - Présentation et vote du budget primitif communal et des 3 budgets primitifs annexes 2018**

M. Claude CURIE présente et commente les 4 budgets primitifs pour 2018 soit :

#### **BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2018**

##### **Section de fonctionnement :**

• Recettes 2018	:	891 081,50 €
• Dépenses 2018	:	619 194,91 €
• Excédent 2018	:	271 886,68 €

**Section d'investissement :**

• Recettes 2018	:	271 432,44 €
• Dépenses 2018	:	271 432,44 €
• Budget équilibré	:	0,00 €

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents le budget communal primitif 2018, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

**BUDGET PRIMITIF EAU 2018****Section de fonctionnement :**

• Recettes 2018	:	154 006,05 €
• Dépenses 2018	:	147 598,00 €
• Excédent 2018	:	6 408,05 €

**Section d'investissement :**

• Recettes 2018	:	84 706,26 €
• Dépenses 2018	:	84 706,26 €
• Budget équilibré	:	0,00 €

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents le budget d'eau primitif 2018, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

**BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018****Section de fonctionnement :**

• Recettes 2018	:	140 081,03 €
• Dépenses 2018	:	134 025,24 €
• Excédent 2018	:	6 055,79 €

**Section d'investissement :**

• Recettes 2018	:	99 215,38 €
• Dépenses 2018	:	99 215,38 €
• Budget équilibré	:	0 €

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents le budget assainissement collectif primitif 2018, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

**BUDGET LOTISSEMENT 2018****Section de fonctionnement :**

• Recettes 2018	:	47 888,57 €
• Dépenses 2018	:	0,00 €
• Excédent 2018	:	47 888,57 €.

**Section d'investissement :**

• Recettes 2018	:	128 875,34 €
• Dépenses 2018	:	128 875,34 €
• Excédent 2018	:	0,00 €

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents le budget lotissement communal primitif 2018, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **5 – Mouvement du personnel avec le départ de Mme Ludivine Jouille et l'arrivée de Mme Bénédicte Fiétier**

M. le Maire informe le conseil de la démission de Mme Ludivine Jouille à datée du 8 août 2018 pour convenance personnel. M. le Maire précise qu'il s'est rapproché du centre de gestion pour permettre le recrutement d'une remplaçante et après la réception de quelques dossiers de candidatures non fructueuses, M. le Maire propose la candidature de Mme Bénédicte Fiétier, secrétaire à mi-temps pour les communes de Malbrans et Echevannes. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **6 – Modification du contrat de travail de Mme Catherine Haller**

M. le Maire informe le conseil que suite au départ de Mme Ludivine Jouille et suite à la fin du contrat de Mme Sylvaine Demonge au 30 avril 2018, il convient de réaménager les horaires du poste de secrétariat. Il propose de compléter le mi-temps de Mme Bénédicte Fiétier par 15 heures que Mme Catherine Haller effectuera à partir du 01 septembre 2018. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **7 – Renouvellement du contrat de travail de M. Daniel Mourey**

M. le Maire informe le conseil que le contrat de travail de M. Daniel Mourey en charge de l'entretien de la salle des fêtes arrive à échéance, il propose de prolonger son contrat jusqu'au 31 décembre 2018. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **8 – Remboursement d'avance de frais effectué par M. le Maire**

M. le Maire demande l'autorisation au conseil de se faire rembourser les achats suivant : Deux portants en remplacement de ceux détériorés à la salle des fêtes pour un montant de 67.90 euros TTC, des nappes et des serviettes papier pour le repas des aînés pour un montant de 44.25 euros TTC, matériel d'entretien, balaie et sacs poubelles pour un montant de 31.25 euros TTC et sacs poubelles 40 litres pour un montant de 49.90 euros TTC. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **9 – Opération aide au recrutement de pompiers volontaires**

M. le Maire informe le conseil qu'il souhaite faciliter le recrutement de pompiers volontaire pour le CPI de Vuillafans, il propose une participation aux journées de formation qui s'élève à 65,00 euros par volontaire. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **10 – Fleurissement du village et modification des compositions**

Mme Sylvie PERRET-GENTIL en charge du fleurissement de la commune, propose pour cette année de planter des géraniums sur les espaces publics, cette plante résiste mieux aux variations climatiques tout au long de l'année. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **11 – Versement des subventions votées au budget communal 2017**

M. le Maire informe le conseil que seul le Club Tourisme et Loisirs et la banque alimentaire vont bénéficier du versement des subventions votées aux budgets 2017, soit : 1000,00 euros et 200,00 euros.

#### **12 – Renouvellement de la pompe de javellisation au réservoir d'eau potable**

- M. Bernard WOZNY informe le conseil concernant le renouvellement nécessaire de la pompe de javellisation installée au réservoir d'eau potable, il présente le devis de la Ste Gaz et Eaux qui s'élève à 1443,60 euros. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents, soit : 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **13 – Annulation de la délibération prise pour l'attribution d'une prime exceptionnelle à M. Eric ELBIN**

- M. le Maire informe le conseil du rejet par les services de la Préfecture de l'attribution d'une prime exceptionnel à

M. Eric ELBIN pour l'obtention de la médaille du travail. Le conseil se prononce pour l'annulation de la délibération à l'unanimité des membres présents.

#### **14 – Renouvellement de la convention passée avec « Voisins Vigilants » pour 2018**

- M. Bernard WOZNY informe le conseil de la demande de renouvellement pour 2018 de la convention passée avec « Voisins Vigilants », il rappelle que le montant de la prestation s'élève à 800,00 euros TTC. Le conseil donne son accord, soit : 9 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.

#### **15 – Fin de contrat de Mme Sylvaine DEMOUGE**

Suite à la lettre de la Préfecture, nous mettons un terme à la date du 30 avril 2018 à la prestation de Mme Sylvaine DEMOUGE, le CGCT ne prévoyant pas l'emploi d'un prestataire.

#### **16 - Questions diverses**

- M. le Maire rappelle l'organisation tous les ans de « Village Propre », il propose le samedi 28 avril à partir de 9h00.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire clôt la séance.

M. le Maire  
Gérard QUETE

BOURQUIN Michel	CARDEUR Bernard	CHEVENEMENT Adeline	CURIE Claude	EME Joël
GASSER-BIZE Isabelle	HOUSER Michelle	JEANNINGROS Remy	MINARY Michel	PERRET-GENTIL Sylvie
QUETE Gérard	ROMAIN Adrien	THERAGE Colette	WOZNY Bernard	

